



NATIONS UNIES

CONSEIL

DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11057/Add.553
13 novembre 1974

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
en Moyen-Orient

Le Chef d'état-major de l'ONUST a soumis le rapport spécial ci-après concernant l'évolution de la situation dans le secteur Israël-Liban :

1. Les deux plaintes suivantes ont été reçues des autorités libanaises le 12 novembre 1974 :

a) Une première plainte, selon laquelle le 11 novembre entre 13 h 45 et 14 h 5 TU, 12 avions à réaction des forces israéliennes auraient pénétré dans l'espace aérien libanais et attaqué à la bombe et à la roquette les zones d'Hasbāīya (CA 2147-3115) 1/, de Mimes (CA 2170-3135), de Kfar Ez Zaīt (CA 2192-3145) et d'autres zones dans la région du cours d'eau Hasbani, tuant et blessant plusieurs personnes et causant des dommages aux biens et aux cultures.

b) Une seconde plainte, selon laquelle le 12 novembre entre 1 h 45 et 2 heures TU, des forces israéliennes auraient pénétré en territoire libanais, seraient entrées dans les villages de Dheira (CA 1708-2789) et de Yarine (CA 1723-2789), auraient fait sauter une maison à la dynamite et enlevé trois citoyens libanais.

2. A la demande des autorités libanaises, le Chef d'état-major de l'ONUST a autorisé les observateurs militaires de l'ONU à mener des enquêtes concernant ces deux plaintes.

3. L'enquête concernant la première plainte a eu lieu le 12 novembre entre 11 heures et 15 heures TU. Un représentant du délégué principal libanais auprès de la Commission mixte d'armistice israélo-libanaise accompagnait le groupe d'enquêteurs. Les observateurs militaires de l'ONU ont interrogé des témoins sur les lieux mentionnés dans les plaintes et examiné les éléments de preuve qui leur ont été présentés. Leurs conclusions sont résumées ci-après :

a) A Hasbāīya, des témoins ont déclaré que le 11 novembre des bombes sont tombées dans un champ où travaillaient une vingtaine de membres d'une famille libanaise, tuant trois personnes sur le coup et blessant une quatrième qui succomba plus tard à ses blessures. Ils ont en outre indiqué que toutes les

1/ CA : coordonnées approximatives.

victimes avaient été enterrées. Les observateurs militaires ont constaté près du village que de nombreux oliviers avaient été récemment abattus par des explosions et qu'une treille et une route voisines avaient été endommagées.

b) Près du village de Mimes, les observateurs militaires ont constaté que des zones de terrain avaient récemment été touchées par des roquettes et des bombes, que des vergers avaient été endommagés et de nombreux oliviers abattus.

c) Dans le village de Kfar Ez Zaït, le médecin résident a déclaré qu'il avait soigné un homme et deux femmes atteints de graves blessures par bombes à fragmentation qui motivaient leur hospitalisation. Les observateurs militaires ont constaté que près du village une zone avait été récemment touchée par des bombes et des roquettes qui avaient abattu des oliviers et endommagé un pont ainsi que des lignes téléphoniques et électriques.

A cet égard, il convient de mentionner que le PO Khiam (CA 2071-3025) a signalé une attaque aérienne le 11 novembre entre 13 h 52 et 13 h 54 TU effectuée par six avions à réaction des forces israéliennes (voir S/11057/Add.552). En outre, le PO Mar (CA 1998-2921) a signalé que le même jour, entre 13 h 46 et 13 h 49 TU, 12 avions à réaction des forces israéliennes ont été observés au-dessus du territoire libanais, à l'ouest du PO, volant du sud au nord. Compte tenu de ces rapports des PO et des conclusions du groupe d'enquêteurs, la plainte libanaise est confirmée en ce qui concerne les victimes.

4. L'enquête concernant la seconde plainte a eu lieu le 12 novembre entre 11 h 20 et 12 h 45 TU dans les villages de Dheira et de Yarine. Un représentant du délégué principal libanais accompagnait le groupe d'enquêteurs. Les observateurs militaires de l'ONU ont interrogé des témoins et examiné les éléments de preuve qui leur ont été présentés. Les témoins ont déclaré que le 12 novembre à 1 h 45 TU, des militaires des forces israéliennes ont pénétré dans deux maisons situées entre Yarine et Dheira, évacué tous leurs occupants, fait sauter l'une des maisons et enlevé trois des Libanais habitant les maisons. Les observateurs militaires ont vu une maison qui avait été détruite récemment. Sur la base des résultats de l'enquête ci-dessus, la plainte est confirmée en ce qui concerne la destruction d'une maison près des villages de Yarine et de Dheira.
